



# La Gazette du Port

Année 2016  
1<sup>er</sup> trimestre

site : <http://aupm.info> • email : [aupm@wanadoo.fr](mailto:aupm@wanadoo.fr)

**N°44**

**L'annuaire des marées 2016**

est à votre disposition au local de l'AUPM.

edito

## Amies et amis de la mer, bonjour !

L'année 2015 a été une grande année pour l'AUPM.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre et à participer aux activités que nous vous proposons. Vous avez été très présents à l'assemblée générale, ce qui, pour moi, est une grande satisfaction.

2015 a été une année où nous avons beaucoup investi dans l'achat de matériel, ce qui nous permet d'être plus autonomes. 2015 a aussi été une année d'étroite collaboration avec la municipalité et notre implication dans la vie de la commune (ramassage des déchets sur les plages, le carnaval, la fête du port et le marché de Noël).

2016 sera la dernière année de notre mandat. Certains d'entre nous se représenteront, d'autres peut-être pas. Il y aura donc, lors de notre prochaine AG, des élections pour constituer un nouveau conseil d'administration. Je vous engage dès maintenant à réfléchir sur votre éventuelle participation au sein de la future équipe de l'AUPM.

Vous trouverez dans notre première gazette 2016 le compte rendu de l'AG ainsi que les projets des sorties et animations de l'année. Merci de vous inscrire au plus vite si vous êtes intéressé par l'une ou l'autre d'entre elles.

Les nouveaux annuaires des marées et un autocollant avec les numéros d'urgence (à coller sur votre bateau) sont à votre disposition au local de l'association.

Avant de vous laisser lire votre gazette, je vous souhaite une très très belle année 2016.

Le président  
Jean-Claude Nouet

**Association  
des Usagers  
du Port de  
Meschers**

3, route des Salines  
17132 Meschers  
Tél. 05 46 02 34 79

**Comité de rédaction :**

Christiane Collmer  
Eric Harlé  
Jean-Claude Nouet  
Françoise Sorel

*Informative, apolitique, sans prétention littéraire, critique sans doute un peu, ouverte à tous ceux qui se sentent une âme d'écrivain, avec quelques fautes dites de frappe que vous voudrez bien excuser aux journalistes et rédacteurs amateurs bénévoles.*

# Compte-rendu de l'assemblée générale 2015

## tenue le 12 décembre 2015 à l'Auberge des Monards



Après les salutations d'usage aux 161 adhérents présents ou représentés, à Monsieur le Maire et ses adjoints et un rappel au souvenir des trois disparus de 2015, Jean-Claude Nouet a évoqué la bonne santé de l'AUPM qui compte

à ce jour 254 membres. Pour que les nouveaux parmi eux fassent connaissance, les membres du conseil d'administration se sont rapidement présentés.

M. Nouet a souligné que 2016 serait une année importante puisque des élections auraient lieu, l'équipe actuellement en place arrivant au bout de ses trois ans de mandat. Il a invité l'assemblée à réfléchir sur d'éventuelles candidatures. La prochaine AG aura lieu le 10 décembre 2016.

Après la lecture du compte rendu de l'AG 2014 par la secrétaire Christiane Collmer, le président a remercié tout spécialement la municipalité, les adjoints et le bureau du port avec qui l'AUPM travaille en étroite collaboration. Des remerciements aussi bien mérités aux nombreux sponsors (75) en nombre croissant qui permettent la réalisation chaque année de l'annuaire des marées. Ce dernier contient un marque-page créé avec l'office du tourisme de Meschers. L'AUPM et le port mettent également à la disposition des propriétaires des bateaux du port de Meschers un autocollant comportant les numéros d'urgence et ceux des différents ports de la région. Remerciements également à tous les bénévoles de l'association qui contribuent au succès des manifestations estivales ainsi qu'à Chantal et Jacques Méchin qui permettent à l'AUPM d'entreposer voiture, friteuse, barbecues, tables et bancs.



Au tour du trésorier Eric Harlé et de son adjoint Jacques David d'exposer le bilan financier 2015.

### Les chiffres :

- Compte épargne : 33485,61€ / Compte courant : 3607,36€ / Caisse : 1185,79€.
- Les recettes (adhésions, repas d'été, annuaire...) : 37150,65€.
- Les dépenses de fonctionnement (achat de matériel, site internet, poste...) : 34533,35€.

Les commissaires aux comptes, M. Fromentin et Mme Durupt ont accepté le bilan financier après vérification et conservent leur fonction en 2016.

Enumération des activités 2015 en nombre croissant, elles aussi avec deux premières expériences :

- La soirée « Beaujolais nouveau » qui a mis nombre de membres à contribution dont Serge De Clercq pour le grenier médocain, Eric Harlé pour le Beaujolais
- la participation de l'AUPM au premier marché de Noël michelais.

### Les vœux des adhérents pour 2016 : Qu'il ne pleuve pas le 1<sup>er</sup> mai !

En ce qui concerne les prévisions 2016, un programme non exhaustif a été élaboré comprenant entre autres une sortie sur des vieux gréements à La Rochelle le 28 mai, une balade sur la Charente à bord du Bernard Palissy avec déjeuner au Moulin de la Baine le 10 septembre et une excursion sur 2 jours dans le Quercy courant juin.

Présentation du budget prévisionnel par Eric Harlé. En plus de la gazette qui paraît trois fois par an, l'annuaire des marées, l'AUPM a un nouveau site internet consultable sous [aupm.info](http://aupm.info) que M. Wilfrid Garcia s'est fait le plaisir de présenter aux adhérents. Régulièrement actualisé, il vous informe de tout ce qui se passe à l'AUPM (calendrier des manifestations, photos et articles à l'appui) et permet de s'inscrire en ligne.

M. Caillé, responsable du port, a

fait part des travaux réalisés sur le port en 2015 (réfection de deux pontons, local pour les poubelles, installation électrique pour les camping-caristes).

Demande à M. le maire et M. Caillé concernant la réparation du toit du préau (fuites), sa fermeture éventuelle et l'augmentation de la puissance électrique du local (problèmes répétés de tension). Pour terminer, M. Decourt, a remercié l'association pour son dynamisme, son engagement auprès des autres associations michelaises (soutien entre autres à l'association Handicap BVH).

Pour soutenir deux jeunes de la région qui vont participer en février 2016 au 4L Trophy Etudiants, l'AUPM a organisé une tombola dont le prix était un tableau représentant le port de La Rochelle peint par Patricia Kerdudou, membre du conseil d'administra-



Les convives à l'Auberge des Monards

tion. L'AUPM a remis à Alex et Alexandre un chèque de 870€, somme qui double la recette de la tombola. Ils vont pouvoir réaliser leur rêve au Maroc et distribuer des fournitures scolaires aux enfants défavorisés du pays.



Les 2 Alex et le président

Réponse à la question de M. Reeres-Smith concernant le carrelet Marie. Le carrelet a été retenu 61 fois au cours de l'année. Les améliorations apportées sont bonnes et pour la première fois depuis sa mise en service, le carrelet Marie a rapporté 158€ déduction faite des frais d'entretien, peinture, taxe foncière et assurance. 44 personnes ont adhéré seulement pour avoir le plaisir de passer une journée de détente au carrelet, que la pêche soit fructueuse ou non, que la mer soit haute ou pas. La réservation du carrelet pourra s'effectuer désormais par le biais du site internet [aupm.info](http://aupm.info).

L'AG est close à midi et 114 adhérents se mettent à table à l'Auberge des Monards pour déjeuner. Béno « Hit » a ensuite fait danser l'assistance avec valse et rythmes disco pour activer la digestion.

C. C.

## Programme 2016

9 janvier	Galette des Rois
6 février	Après-midi crêpes. Participation 5€.
12 mars	Ramassage des déchets avec les ânes sur la plage de Suzac
10 avril	Collecte des déchets sur le port de Meschers avec goûter
1 <sup>er</sup> mai	Truites, aillet et muguet à l'étang
28 mai	<b>COMPLET</b> Sortie sur les vieux gréements à La Rochelle avec déjeuner au restaurant Le Mistral. 70€. 40 personnes max.
5 juin	4 <sup>ème</sup> fête du vélo avec la CARA
<b>SORTIE SUPPLÉMENTAIRE</b>	<b>DERNIÈRE MINUTE</b> Sortie vieux gréement, le 11 juin, si 40 personnes. Réserver au plus vite.
Mi-juin	Excursion sur 2 jours en autobus dans le Quercy
25 juin	Sortie bateaux-vélos à La Palmyre
9 juillet	Soirée moules-frites
23 juillet	Dîner AUPM au port
11 août	Moules-frites et feu d'artifice
14 août	Fête de la mer
23 août	Dîner AUPM au port
10 septembre	Sortie à bord du Bernard Palissy et déjeuner au Moulin de la Baine
10 décembre	<b>Assemblée générale de l'AUPM</b>

# Découverte du Quercy

**JOUR 1**

**VOTRE RÉGION - PADIRAC  
- ROCAMADOUR**

Départ de votre région en direction de Périgueux. Petit déjeuner. Continuation via l'autoroute vers Padirac et découverte de son gouffre. Déjeuner au restaurant.

**Terrine de jarret de bœuf au foie gras petit pain aux noix maison, joues de porc braisées au cidre, tourtière de pommes de terre persillées, cabécou, tarte aux pommes, vin et café.**

L'après midi, nous vous proposons soit la visite de la forêt des singes, soit la visite du rocher des aigles et son spectacle de rapaces. Nous rejoindrons ensuite notre hôtel qui se trouve en plein cœur de Rocamadour, temps libre pour la découverte personnelle de ce lieu féérique. Installation à l'hôtel et dîner. Après dîner nous assisterons à un spectacle au café théâtre de Rocamadour. Retour à l'hôtel et logement.

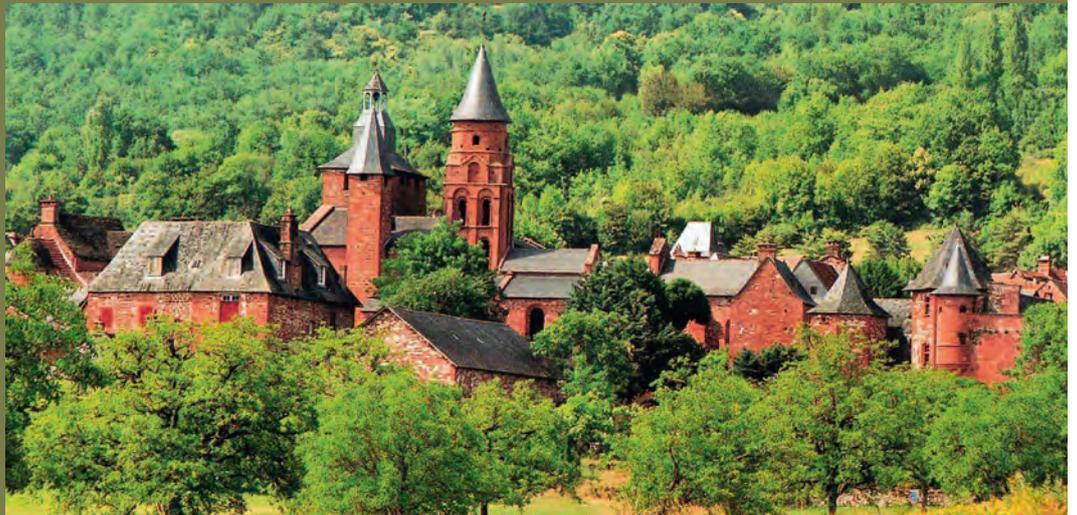
**JOUR 2**

**MARTEL  
COLLONGE LA ROUGE  
VOTRE RÉGION**

Petit déjeuner puis départ en direction de Martel d'où vous emprunterez le train touristique du haut Quercy jusqu'à Saint-Denis. Ce parcours de 13 km longe la corniche à 80 mètres au-dessus de la vallée de la Dordogne. Après ce périple, déjeuner dans une auberge sur la route qui nous conduira par la suite jusqu'à Collonge La Rouge.

**Kir d'accueil, terrine de foie gras mi-cuit aux épices douces, pavé de veau sauce aux truffes et pommes de terre au four, fromage (cantal, St-Nectaire et Brie), crème brûlée aux marrons, vin et café.**

Après-midi, temps libre dans ce village de gré rouge, ancien fief des contes de Turenne. Vous découvrirez sur les toits de lauze ou d'ardoise des maisons nobles du XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, la halle aux grains et aux vins ainsi que l'église Saint-Pierre. Retour dans votre région en soirée.



<b>A partir de 45 personnes</b>	<b>215 euros / personne</b>
<b>De 40 à 44 personnes</b>	<b>221 euros / personne</b>
<b>De 35 à 39 personnes</b>	<b>228 euros / personne</b>
<b>De 30 à 34 personnes</b>	<b>237 euros / personne</b>

**LE PRIX COMPREND :**

- Le logement en hôtel 3\*
- Le transport en autocar grand tourisme
- La pension complète du petit-déjeuner du 1<sup>er</sup> jour au déjeuner du 2<sup>ème</sup> jour (boissons incluses)
- Les entrées et visites mentionnées au programme

**LE PRIX NE COMPREND PAS :**

- Les dépenses à caractère personnel
- L'assurance annulation : 5 €
- Le supplément single

**AUTOCARS ET VOYAGES DEBEAU M. - 77, ROUTE DE LA CHARENTE - 16440 SIREUIL  
IM 016110006 - [www.voyages-debeau-16.com](http://www.voyages-debeau-16.com)  
contact au 05 45 25 31 24 - [voyages.debeau@orange.fr](mailto:voyages.debeau@orange.fr)**

# 30 septembre 2015

## Journée au phare de Cordouan



En route pour Cordouan



Sur le zodiac via Cordouan

Magnifique balade à bord du Côte de Beauté avec son capitaine, super guide plein d'humour.

Belle journée pour 48 personnes, temps doux, légèrement venteux, pique-nique sur le dos, nous embarquons pour voir ce phare de Cordouan.

Certes Cordouan est un phare, mais pas un phare comme les autres, c'est une prouesse architecturale au milieu de la mer. Construit au 16<sup>e</sup> siècle sur un îlot rocheux, le phare de Cordouan se dresse majestueusement sur l'océan et nous attend pour la visite le temps d'une marée basse.

Classé monument historique en 1862, c'est le phare le plus ancien de France (400 ans), c'est aussi le dernier phare habité en mer sur les côtes françaises.

Depuis son îlot rocheux, « la plus belle des sentinelles des mers », située à 7 km en mer de l'embouchure de l'estuaire de la Gironde, continue de protéger et éclairer les marins.

C'est sur un immense désert de sable marin que nous avons passé un agréable moment, paysage presque irréel, pure beauté de la nature.

À VOIR et À REVOIR

F. S.



L'apéro offert par l'AUPM



Le pique-nique



Le phare des rois et le roi des phares

# Soirée Beaujolais

« De vigne en grappe, la voilà la jolie grappe !

De tonne en verre, le voilà le joli verre !... »



Avant l'assaut au buffet froid



Le camembert chaud au chorizo à la Jean-Marie



Hérissan sans piquants



Beaucoup de choix au buffet



Le Beaujolais nouveau

Une grappe d'adhérents avait mis cette idée en l'air, reprise par une soixantaine de membres prêts à participer aux frais de cette soirée moyennant une contribution de 8€.

**Jour J :**

**le vendredi 20 novembre à 18h30**

Salle et préau du local de l'AUPM décorés aux couleurs de l'automne et du vin, mets froids choisis avec goût pour régaler l'assemblée et Beaujolais nouveau (bu avec modération), commandé par les soins d'Eric Harlé, fourni par la maison Méziat-Belouze.



Les plats de greniers médocains



Fromages et Beaujolais font bon ménage



**Le grenier médocain**, spécialité du Médoc comme son nom l'indique, spécialement rapporté du Médoc par Serge De Clercq, a agréablement surpris tous les convives par sa saveur.

Ni le vent ni le froid n'ont entravé cette première soirée, Beaujolais qui a enchanté les participants. A renouveler !

C. C.



Les fromages



# Vive les reines et les rois



Cette année, c'est dans son local que l'AUPM a tiré les rois, le 9 janvier, occasion de se souhaiter aussi la bonne année en ce tout début 2016.

Soixante dix adhérents se sont retrouvés à 15h30 et c'est sous le préau bâché où il faisait bon, que les amis AUPM ont partagé galettes et couronnes briochées - délicieuses au dire de tous - accompagnées de cidre. A l'issue de cette rencontre les reines et les rois couronnés ont posé pour la photo souvenir.

C. C.

*« Même si ta poche est vide,  
veille à ce que  
ton chapeau reste droit ».*

**Bateau-école  
de L'Estuaire**

**PERMIS CÔTIER : 200 €** **VOTRE PERMIS  
EN UN WEEK-END**

**EXTENSION FLUVIAL : 120 €** **OUVERT TOUTE L'ANNÉE**

[www.bateau-ecole-estuaire.com](http://www.bateau-ecole-estuaire.com)  
**06 82 03 27 29**

**10% de remise**  
*pour tous les adhérents de l'AUPM*

 **GENERALI** *Solutions  
d'assurances*

**Agence CAPASSUR**

**Colette PALISSIER**  
Agent général

**Tous produits d'assurances**  
*particuliers - professionnels - entreprises*  
**placements - retraite**

*Notre agence intègre un service spécialisé PLAISANCE.  
Nous présentons à nos clients une offre personnalisée  
et des garanties « sur mesure ».*

*Nous gérons les sinistres à l'agence.  
La réactivité et la disponibilité auprès de nos clients  
sont notre priorité. Nous proposons la gratuité  
des frais de dossier sur premier contrat soit 17 €.*

96, boulevard de Lattre de Tassigny  
BP 90162 - **17208 ROYAN Cedex**  
Tél. 05 46 05 98 82 - Fax. 05 46 05 60 44  
e-mail : [royancapassur@agence.generalif.fr](mailto:royancapassur@agence.generalif.fr)

N° ORIAS 07 000 384

# Petit lexique de langage maritime

Suite de notre petit lexique de langage maritime. Liste non exhaustive.

**DERIVE** n. f. Mot venant sans doute du breton « diriff ». On dit qu'un navire dérive lorsqu'il est dévié de sa route par le vent ou le courant. La dérive peut être calculée mais comporte un risque d'erreur non négligeable, le bateau ne se trouvant pas où le capitaine croit être.

**DESAFFOURCHER** v. tr. Mot formé avec « affourcher » vu plus haut. Opération qui consiste à modifier un mouillage en affourchage.

**DEVENTE** L'expression « être déventé » s'emploie pour signifier que le navire ne reçoit plus de vent parce qu'un obstacle s'est interposé entre le vent et lui. Par exemple un autre navire.

**DEVERS** n. m. On appelle « devers » la forme évasée de l'avant d'un navire qui, lorsqu'on regarde l'étrave de face a la forme d'un V dont les pointes seraient largement ouvertes. Cette forme est donnée à l'avant des navires rapides pour que la lame formée par l'étrave ne monte pas sur le pont et au contraire soulève l'avant qui se trouve déjaugé par rapport à l'arrière.

**DEVIATION** n. f. Mot employé dans l'utilisation du compas. On appelle « déviation » l'écart entre le Nord magnétique et le Nord indiqué par le compas. Cette déviation est due à la présence de masses métalliques à bord du navire. Sur les navires de plaisance cette déviation est calculée à la construction et indiquée à l'utilisateur.

**DRAILLE** n. f. Mot venant de la déformation de « traïlle », mot désignant un cordage pour tirer les bacs de rivière. On appelle draille le filin d'acier qui va du mât à l'avant

du bateau et sur lequel on hisse le foc ou le génois. D'où l'expression « endrailler le foc ou le génois ». Aujourd'hui avec les enrouleurs de génois on n'endraille plus.

**DRAPEAU** n. m. Ce mot n'est jamais employé dans la marine où l'on dit toujours « couleurs » ou « pavillon ».

**DRISSE** Mot venant de l'italien « drizzare » on donne ce nom à un cordage coulissant dans une poulie et qui sert à hisser les pavillons ou les voiles.

**E** Lettre du code international des signaux. Elle est représentée par un pavillon à deux bandes horizontales d'égale largeur, celle du haut bleue, celle du bas rouge et signifie, hissée seule, « je viens sur tribord » (à droite)

**ECHELLE** n. f. Indépendamment du sens courant de ce mot nous nous contenterons de citer l'échelle des marées, graduée en mètres et indiquant la hauteur d'eau à chaque instant de la marée et située à l'entrée des ports. La plus courante pour nous, l'échelle de Beaufort qui concerne la force du vent, de 0 à 12 en fonction de la vitesse en nœuds. Pour finir l'échelle de Douglas qui indique l'état de la mer de 0 à 9.

**ECHOUAGE** n. m. Le mot échouage signifie que l'on a volontairement mis son navire à sec, soit pour y faire des travaux ou pour se poser sur une plage.

**ECHOUEMENT** n. m. Le mot échouement sous-entend un accident, volontaire ou non.

E. H.



## ASSOCIATION DES USAGERS DU PORT DE MESCHERS

3 route des Salines - 17132 Meschers s/Gironde - **05 46 02 34 79** - [aupm@wanadoo.fr](mailto:aupm@wanadoo.fr)  
[www.aupm.info](http://www.aupm.info) - AUPM Association loi 1901 n° W174000116

**Adhésion 2016 : pour un adhérent 25 € (40 € pour un couple)**

- Je renouvelle mon adhésion       Chèque       espèces  
 J'adhère pour la 1<sup>ère</sup> fois

**Bateau :**  oui     non      **si oui :**  voilier     moteur

Nom : ..... Prénom : .....

E-mail : ..... Tél. fixe : .....

Tél. mobile : .....

Résidence principale et postale : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Résidence secondaire : .....

Code postal : ..... Ville : .....

*Date et signature :*

Pour recevoir la Gazette par Internet, merci d'indiquer votre adresse e-mail et de donner votre accord :

OUI     NON

**Adresser à l'Association des Usagers du Port de Meschers accompagné de votre chèque.**